

Un concours d'aménagement pour la requalification du Bourg

(Embargo au 6 mars)

Fribourg, le 05.03.2015 – AMENAGEMENT : Afin de repenser l'aménagement du quartier du Bourg, le Conseil communal lance un concours de projet et d'idées. Celui-ci complète les actions déjà entreprises par les autorités suite à la fermeture du pont de Zaehringen, à savoir une coordination des projets culturels et la formation d'un groupe de travail chargé d'activer la revitalisation du quartier.

La fermeture à la circulation automobile du pont de Zaehringen a engendré un changement de paradigme dans le Bourg, ainsi libéré d'une part importante du trafic ; le Conseil communal souhaite que ce quartier trop longtemps inféodé à la voiture puisse offrir des espaces de qualité aux utilisateurs de tout mode, notamment les piétons.

En parallèle à la fermeture du pont, l'adoption du Plan Directeur de la Ville historique a identifié les nouveaux enjeux et objectifs quant à l'usage de l'espace public. Ce Plan Directeur porte principalement sur la requalification de l'espace public ainsi que sur le principe de compensation des places de stationnement supprimées, deux points indissociables qui doivent absolument être coordonnés.

Un concours de projet et d'idées

Les objectifs du Plan Directeur de la Ville historique ont été repris dans le règlement du concours de projet et d'idées organisé par le Conseil communal. Cette formule de concours ouvert a été choisie afin de réaliser un projet d'espace public à court terme (2018), alors qu'un concept d'aménagement global pourra être développé par étapes, à moyen terme.

Le concours de projet porte sur la requalification et l'aménagement de l'espace public aux abords directs de la Cathédrale et du pont de Zaehringen. Il inclut une stratégie de relocalisation des places de stationnement supprimées en surface.

L'objectif du concours d'idées est de concevoir l'aménagement de l'espace public, en prévoyant une stratégie de relocalisation des places de stationnement supprimées en surface par l'aménagement d'un ou plusieurs parkings, dans des périmètres déterminés. Il comprend également un projet de nouvelle liaison verticale entre les quartiers du Bourg et de l'Auge.

Le règlement du concours est disponible sur le site simap.ch et sur le site de la Ville de Fribourg. Les participants ont jusqu'au 1^{er} juin pour rendre leurs projets au Service d'urbanisme et architecture. Ces derniers feront ensuite l'objet d'une exposition publique.

Contacts :

Nicole Surchat Vial, Architecte de Ville, 076 693 42 13

Antoine Baertschi, architecte ETH SIA, Ville de Fribourg, 026 351 75 28